MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –83

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260611-D202683-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :

05/06/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 27
Présents	……. 20
Votants	……. 27

Objet :

FINANCES

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure PONDARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Marie-Laure PONDARD – Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD –- Jean-Emmanuel LAUZET - Nathalie MORICE – Vincent MAHÉ – Marine GOYON – Philippe MARCHAND - Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Véronique POITEVIN et Christine CHERAUD.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Alexandre GAILLARD donne procuration à M. Fabrice PORON
Mme Françoise GUYOT donne procuration à Mme D. HEMERY-BESNARD
Monsieur Jeannick MÉNARD donne procuration à M. Joël CRUBLET
Madame Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Jean-Emmanuel LAUZET
Madame Laurence MOREL donne procuration à Mme Josyane PARENT
Monsieur Guillaume BROHAN donne procuration à Mme Christine CHERAUD
Monsieur Daniel BARRE donne procuration à Mme Véronique POITEVIN

2026. 83 / SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2026

Monsieur Fabrice PORON, conseiller délégué en charge des associations explique que chaque année l'Assemblée est invitée à délibérer sur l'octroi des subventions de fonctionnement aux associations Bainsoises.

Il y a lieu par ailleurs de confirmer :

- la subvention de fonctionnement à l'OGEC pour la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph (placée sous contrat d'association), soit 73 012,74 € (montant année n-1, qui sera actualisé au vu des chiffres de la prochaine rentrée scolaire)
- la subvention de fonctionnement au CCAS de 15 000,00 €

Associations Bainsoises	Demande 2026	Décision CM 11/06/26	Observations
A.B.A.C Voitures collection	oui	300 €	14 adhérents
A.B.C. Cyclo	oui	312 €	20 Adhérents + 7 Sympathisants
A.C.C.A. Chasse	Pas de demande		
AFPR Miniatures trains	oui	300 €	7 adhérents
FNACA/UNC/AFN	oui	300 €	35 Adhérents et 7 Sympatisants
A.P.E.L. St Joseph	oui	721,50 €	111 élèves (x 6,50€)
AMICALE ECOLE COLIBRIS	oui	1111, 50 €	171 élèves (x 6,50€)

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260611-D202683-DE

AMIS DE LA GROTTE	oui	300 €	60 Adhérents
AMIS PATRIMOINE BAINSOIS	oui	300 €	18 adhérents
AIKIDO	Pas de demande		Nouvelle association
AMUSIQUONSNOUS	oui	300 €	23 Adhérents
ART FLORE	oui	300 €	11 adhérentes
ASPFRO Chapelle St Méen	oui	300 €	19 membres
ATELIERS DE PEGASE	oui	300 €	6 Adhérents - Anciennement asso ENTREZ DANS LA DANSE
AU PAS DES TORTUES	oui	300 €	Nouvelle association réunir des fonds pour un treck humanitaire et solidaire
BADABAINS	oui	300 €	59 adhérents 43 Adultes Jeunes 16
CADETS DE BAINS BASKET	oui	624 €	40 licenciés (x 15,60€)
BASKET Loisirs FEMININ	oui	300 €	13 licenciées
BLOC A OUST Escalade	oui	300 €	36 adhérents
BOULES Bainsoises	oui	300 €	94 adhérents
C.G.P.O.V.	oui	300 €	39 Adhérents
CADETS DE BAINS Foot	oui	4 711 €	302 licenciés (x 15,60€) 29 dirigeants 19 éducateurs/Arbitres
CADETS DE BAINS Foot	oui 10000€	8 000 €	Aide aux frais des éducateurs Voir contrats
CADETS DE BAINS Foot	R1/ R2 et R3 10000€	8000 € si maintien	
CADETS DE BAINS Foot	oui	1 609 €	Aide formation Voir factures
CADETS Fête iles aux pies	oui	7361,53	Forfait alloué (sécurité) 50% sur factures ACP, ISE et ALOHA
CLUB DE L'ESPERANCE	oui		Versée par le CCAS
COUNTRY DE L'OUST	oui	300 €	23 adhérents
COURIR A BAINS	oui	300 €	
COUTURES ET COMBINES	oui	300 €	11 Adhérentes
ENERGIE VIVE	Pas de demande		
FÉE DU SUREAU	Pas de demande		
GARDONS D'REDON	Pas de demande		
GROUPEMENT CULT. BRETON	Pas de demande		
HAND BALL DE BAINS SUR OUST	oui	390 €	25 adhérents (x 15,60€)
HERMINIATURES	Pas de demande		
ITA VITA	oui	300 €	Nouvelle association accompagner la maladie grave, le grand âge, la fin de vie, le deuil par l'écriture- versée par le CCAS?
JEAN D'ABONDANCE	Pas de demande		
JUDO CLUB BAINSOIS	oui	1 872,00 €	120 licenciés (x 15,60€)
LES MOTS PAPILLONS	oui	300 €	Nouvelle association - diffusion d'un spectacle jeunesse "le secret de nini", et mise en place d'ateliers artistiques complémentaires au spectacle
KOROLLERIEN AR VRO	oui	300 €	96 adhérents dont 22 jeunes
LES RANDONNEURS DE BAINS	oui	300 €	36 Adhérents
L' ODYSSEE DU CERF	oui	300 €	110 adhérents

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260611-D202683-DE

LT KART COMPETITIONS	Pas de demande		
O.G.E.C.	Pas de demande		
OUTIL EN MAIN	oui	300 €	22 enfants 37 bénévoles
PATCHS de l'OUST	oui	300 €	14 adhérents(es)
POELLGOR GOUEL BALLON	oui	300 €	18 adhérents + 8 associations locales + régionales
REDON OFFROAD TEAM	Pas de demande		
REINE DES PRES	oui	300 €	30 adhérents
RELIANCE	Pas de demande		
SAINT MARCELLIN	Pas de demande		
SAKALA CHARITY	Pas de demande		
SAUVEGARDE ST LAURENT	oui	300 €	
SENS et MOTS	oui	300 €	15 Adhérents
SPORTS ET DETENTE	Pas de demande		
STRATEGE	Pas de demande		
TENNIS CLUB	oui	300 €	6 adhérents
THEATRE NOMINOË	non	Salle gratuite	Gratuité salle
TOUS SENSIBLES (Qi Qang)	Pas de demande		
TOUT CHAT TOUT	Pas de demande		
TRAIL DES 3 CHAPELLES	Pas de demande		
UNE GOUTTE DE CONSCIENCE	Pas de demande		
USEP	oui	Goûter offert	
VOLTIGEURS	Pas de demande		
Total		43 712,53 €	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De valider les subventions de fonctionnement 2026, aux associations Bainsoises, telles que présentées ci-dessus.
- De confirmer la subvention de fonctionnement à l'OGEC pour la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph (placée sous contrat d'association), soit 73 012,74 € (montant année n-1, qui sera actualisé au vu des chiffres de la prochaine rentrée scolaire)
- De confirmer la subvention de fonctionnement au CCAS de 15 000 €.

Pour extrait certifié conforme,
Madame la Maire,
Marie-Laure PONDARD